

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

Référence
2025/016

Objet de la délibération
TARIFS PROFESSIONNELS DE L'EAU 2025 AU BENEFICE DES AGRICULTEURS ELEVEURS

Nombre de membres		
Adhérents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	18

Date de la convocation
21/03/2025

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 07/04/2025

Et

Publication ou notification du :

L' an 2025 et le 28 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SEMONSUT Pascal, Maire

Présents : Mmes : BENARD Isabelle, CHATELIN Karine, GAILLARD Jessica, GUERIN Pascaline, ROGER Claudette, MM : ARRIVAUULT Gérard, COLMET DAAGE Sylvain, GAILLOT Vincent, GUDIN David, LELAY Dominique, LOMBARD Pascal, MAUPAS JEAN-LOUIS, PELLETIER Jean-Marie, SEMONSUT Pascal, SIMON Christophe

Excusées ayant donné procuration : Mmes : BOUYER CARRE Fabienne à Mme CHATELIN Karine, POIVRE Corinne à M. SIMON Christophe, SOBRAL Vanessa à M. SEMONSUT Pascal

Absente : Mme BAUP Pascale

A été nommée secrétaire : Mme Isabelle BENARD

Objet de la délibération : TARIFS PROFESSIONNELS DE L'EAU 2025 AU BENEFICE DES AGRICULTEURS ELEVEURS

Monsieur le Maire informe que la commission eau et assainissement propose pour les agriculteurs éleveurs qui ont un usage de l'eau qui ne nécessite pas de traitement de maintenir les tarifs de l'eau à 1,10 €/m² de 0 à 100 m² et à 0,35 €/m² au-delà de 100 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs professionnels de l'eau ci-dessous et leur application à l'exercice 2025 pour les agriculteurs éleveurs :

- De 0 à 100 m³ : 1,10 €/m³
- Au-delà de 100 m³ : 0,35 €/m³

Ces tarifs seront applicables lors de la facturation réelle de fin d'année 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/04/2025
Le Maire
Pascal SEMONSUT

